

Département de l'Yonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GATINAIS EN BOURGOGNE

Document approuvé

Commune de NAILLY

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.2 Document graphique

Centre de la commune et hameaux au 1/2000 ème

Pièce n°4.2.15

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : Le 26/05/2023

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : le 12/04/2024

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 6, Passage des Gâtinais - 70000 Nogent - Agence de Nogent - Tél : 03 84 21 46 47 - Fax : 03 84 75 31 89 - Email : info@idc-nogent.fr

Zone soumise à GAP

Risques naturels

Zone soumise au risque d'inondation (source : commune)

Ruissellement (sources : commune, DDT)

Cavités (sources : BRGM, IGN)

Zones et milieux humides

Cours d'eau (sources : DDT 89, commune)

Zones humides (source : commune, DREAL, EPAGE/ENS, CEN, CENP, Betz, Cléry, Ouanne, AESN, IAD, FRAPVAL, Pays Gâtinais, SAGE)

Éléments à protéger pour des motifs d'ordre écologique au titre de l'article L.51-23 du code de l'urbanisme

Bois à préserver

Hales à préserver ou à créer

Mare à préserver (sources : commune, RMB, CENB)

Surface en eau à préserver

Éléments remarquables du patrimoine protégés au titre de l'article L.51-19 du code de l'urbanisme

Éléments remarquables ponctuels

Éléments remarquables surfaciques

Alignement de façades

Cône de vue

Autres

Changement de destination autorisé au titre de l'article L.151.11 du Code de l'urbanisme

Cheminement doux à créer

Cheminement doux existant

Emplacements réservés

Nom	Bénéficiaire	Déclaration	Surface (m²)
74-3	Commune de NAILLY	Déclaration incendie	1110
74-3	Commune de NAILLY	Déclaration incendie	30